

MENSUEL

SEPTEMBRE 2014 • n°114

GRATUIT

L'ÉPICENTRE

L'ÉCONOMIE • LES ENTREPRISES • LE LOIR-ET-CHER



www.epicentre-web.fr • Tél. 02 54 56 87 88

**L'accompagnement :
une valeur sûre pour l'entreprise**

Éric Jacquemetton , dirigeant du cabinet EQUAS-CONSEILS.

p.12-13

Studio du Palais



L'association « Condorcet Grand Centre »
sur les rails...

p.6



Groupama : la stratégie du digital
au service des professionnels

p.14



La maison éperonnée de Chailles
sera restaurée

p.22



Une société innovante :
Domilité, agenceur de mobilité

p.23

© Nicolas Derré

▶▶▶ EQUAS-CONSEILS

L'accompagnement : une valeur sûre pour l'entreprise

Dirigeant du cabinet EQUAS-CONSEILS, **Éric Jacquemetton** dresse un constat de la situation.



Éric Jacquemetton.

Le constat

Les défaillances des entreprises sont de plus en plus importantes et plus aucun secteur d'activité n'est épargné. Les secteurs les plus touchés sont : le bâtiment, les garagistes, les sociétés de services... La période de vulnérabilité de l'entreprise est plus importante durant les trois premières années, et évolue même jusqu'à cinq ans maintenant. Les bons réflexes ne sont pas encore pris, les leviers de croissance et de rentabilité méconnus et les erreurs se paient cher.

Nous avons en règle générale de bons artisans (maîtres de leur art), mais tous ne sont pas rompus à l'exercice de la gestion d'une entreprise. Ils se lancent dans l'aventure sans mesurer les enjeux et les conséquences d'une mauvaise gestion ou plus simplement d'une absence de gestion. Souvent, suite à un licenciement ou face à l'impossibilité de retrouver du travail, ils mettent sur pied un projet de vie en créant leur structure et deviennent « chef d'entreprise ». Mais ce n'est pas aussi simple, et trop souvent le rêve se transforme en cauchemar.

Les désillusions arrivent, le doute s'installe, c'est le début du processus de la défaillance.

Les symptômes

En premier lieu, le niveau de trésorerie. C'est un indicateur très sensible de la santé de l'entreprise. En effet, nos entreprises ont une dépendance aux banques trop marquée et cette situation s'avère dangereuse à moyen terme, la recherche de financement n'est pas la solution. Pourquoi ? Une baisse du niveau de trésorerie se comble dans un premier temps par un apport en compte courant de la part du dirigeant. Puis, comme cela n'est pas ou plus suffisant, elle entraîne généralement une sollicitation du partenaire bancaire.

Aujourd'hui les banques bloquent, parfois par principe de précaution, souvent par manque d'informations, globalement par manque de visibilité sur les actions correctives et les leviers internes que le dirigeant ne présente pas, tout simplement parce qu'il ne les connaît pas. Sans mesures correctives et sans une analyse des causes, le besoin de refinancement se renouvelle au bout de 3 à 6 mois.

L'entreprise ne peut plus faire face à ses dettes, c'est le début de la déchéance.

Les causes

Une baisse de la rentabilité des devis non-identifiée, des baisses d'activité non-anticipées, et des conséquences toujours identiques. **L'idée générale étant de travailler les causes plutôt que les effets.**

Les solutions pour le chef d'entreprise

Il faut agir vite, très vite, ne pas hésiter à faire appel à un expert en accompagnement en entreprise, et ensemble chercher les causes, mettre en place un plan d'actions chiffré qui donnera de la visibilité aux décideurs, fournisseurs et partenaires bancaires.

Le choix de se faire accompagner dans la gestion de son entreprise n'est pas encore un réflexe franco-français, et c'est bien dommage. Il y a pourtant des résultats probants. En effet, nous arrivons à redresser des situations complexes, nos ou-

tils permettent un retour rapide de la rentabilité et nous échangeons avec tous les partenaires de l'entreprise, nous trouvons des moratoires qui vont dans l'intérêt de tous.

Quelle que soit la taille de l'entreprise, s'il y a du travail, il y a des solutions.

Les réflexions au niveau de l'État

Repenser le mode d'attribution des aides à la création.

Il existe pléthore de subventions (cf. rapport de la Cour des comptes de décembre 2012), mais une fois ces aides et subventions distribuées et dépensées, le chef d'entreprise se retrouve face à ses responsabilités et n'a d'autre choix que de « produire » et voler de ses propres ailes.

Aussi, dans le but de pérenniser nos entreprises, je propose de modifier les règles d'attribution de ces aides et subventions, en affectant une partie des fonds reçus au financement de l'accompagnement du chef d'entreprise durant sa période de vulnérabilité. Que cet accompagnement soit réalisé par des experts reconnus dans leur profession et qui apportent de vraies solutions.

Idéalement, que l'autre partie des frais liés à cet accompagnement soit financée par l'entreprise ou par des fonds privés. Il en existe, et là, on donnerait une réelle chance à nos entreprises.

Concrètement

Faire asseoir autour d'une table, l'État, les Conseils généraux, Pôle emploi, les acteurs financiers des entreprises, la BPI, Le réseau Initiative France et les autres, puis repenser le mode de distribution des aides à la création.

54 % des entreprises ne passent pas le cap des 3 ans.

88 % des entreprises passent ce cap si elles sont accompagnées.

(Données 2012)
Misons sur le long terme ! Nous avons des solutions.

Mes questions/axes de réflexion

Combien coûte le financement de la création d'entreprise ?

Combien coûte la défaillance de ces mêmes entreprises ?

C'est avec des entreprises fortes que nous relancerons la dynamique économique, la compétitivité, la consommation de nos départements, de nos régions et de notre pays. Si l'impulsion doit venir de la base, alors bâtissons sur des bases solides et fiables, mais bâtissons maintenant !

Les choses sont possibles. Ayons confiance !

Les atouts d'EQUAS-CONSEILS

Au quotidien :

Une réelle expertise de l'entreprise, une connaissance des leviers internes, des résultats connus et prouvés, un langage accessible, des outils simples d'utilisation, un discours pragmatique, des moyens de retour de la rentabilité efficaces, la mise en place de tableaux de bord faciles d'utilisation pour donner de la visibilité.

Mais aussi :

Un accompagnement en période de redressement judiciaire, 100 % des dossiers présentés et soutenus ont vu leur plan de continuation accepté. Des interventions lors des audiences auprès du tribunal de commerce, pour présenter et expliquer les différents axes économiques activés pour retrouver de la rentabilité, des tableaux de synthèses chiffrés...

Et surtout :

Un partenaire de confiance, une écoute, des personnes qui connaissent et défendent leurs dossiers.

Les entreprises témoignent

Garage Chevallier, 41 Vallières-les-Grandes : « J'ai rencontré monsieur Jacquemetton en septembre 2013. Je venais de rentrer en redressement judiciaire, je ne savais pas comment gérer la situation et je ne voyais qu'une issue fatale pour mon entreprise. Il a su trouver les mots pour me redonner confiance, après avoir analysé ma situation, il m'a confirmé que je devais me battre et qu'il y avait des leviers de croissance et de rentabilité que je n'avais pas actionnés. Monsieur Jacquemetton m'a accompagné au tribunal à deux reprises afin de présenter les plans d'actions et le résultat positif de ces actions. Le tribunal nous a fait confiance et, ensemble, nous avons présenté un plan qui a été accepté en juillet dernier. Je suis certain que sans son aide et sans son travail, ma société n'existerait plus aujourd'hui. Je ne le remercierai jamais assez. Aujourd'hui je suis plus serein, il m'accompagne dans le quotidien et je suis pleinement rassuré de le savoir à mes côtés. C'est une collaboration efficace, dynamique et une relation très sympathique... »

Entreprise Caruso - Couverture-charpente - 41 La Ferté-Saint-Cyr : « Aux yeux de tous, le redressement judiciaire semblait inévitable. L'analyse de Monsieur Jacquemetton disait le contraire. Après nous avoir reçus et expliqué les dérives de notre structure, il nous a quelque peu "bousculés" sur des points que nous pensions immuables. Il a rapidement identifié les actions nécessaires. Puis il a mis en place des mesures correctives, ce qui a évité la mise en redressement judiciaire de l'entreprise. Sans son intervention, nous serions dans cette procédure aujourd'hui avec toutes les conséquences que cela engendre. Les outils mis en place donnent de la visibilité et la rentabilité est revenue rapidement. Quelle économie de temps, d'argent... Aujourd'hui, nous travaillons normalement et nous gagnons de l'argent, les problèmes de trésorerie sont derrière nous, nous sommes plus sereins. »

Thellier Design - Agencement et menuiserie - 37 Saint-Martin-le-Beau : « J'ai créé une société artisanale en juin 2009. Après quelques



années d'évolution, le cap du 3^e exercice s'est avéré "compliqué". J'accumulais tout les maux d'une petite structure, sous capitalisation, trésorerie chroniquement défaillante, manque de temps pour être au four et au moulin... Et pire, méconnaissance de mes coûts réels de structure et des seuils de rentabilité. Sur proposition de ma conseillère bancaire me voyant me débattre dans cette situation, j'ai rencontré Éric Jacquemetton, il y a un an et demi. Une première rencontre où monsieur Jacquemetton a rapidement analysé la situation et évalué les capacités de réaction de la société et de son dirigeant. Il a accepté de me prendre comme client et un climat de confiance s'est rapidement installé. Il a ensuite analysé en profondeur les forces de production, les faiblesses comptables, administratives et organisationnelles. Cela m'a permis d'ouvrir les yeux sur des évidences qu'on ne voit plus pour cause de "tête dans le guidon". Ensuite, et en traitant dans l'ordre des priorités, il a mis en place des outils, pour la plupart logiciels, créés sur mesure, et surtout simples d'utilisation. Une fois la boîte "sauvée", nous sommes passés à une phase de consolidation des résultats. La démarche s'est toujours faite dans le respect de mes idées et dans l'échange. Ma surprise de voir que ses conseils et actions portaient leurs fruits fut d'autant plus grande. En plus des compétences techniques et financières, j'ai également fait appel à Éric Jacquemetton pour apaiser le climat social de mon entreprise. En

effet, il sait trouver les mots justes pour parler aux hommes et obtient leur adhésion aux projets de l'entreprise. C'est un réel atout de le savoir à mes côtés, on peut parler de tout et c'est rassurant. Notre relation m'a permis de rompre la solitude qui accompagne beaucoup de chefs d'entreprise. À l'heure actuelle, monsieur Jacquemetton est toujours à mes côtés. Il contrôle régulièrement la pertinence des outils mis en place et nous entrons maintenant dans une nouvelle phase où, soulagés des contingences quotidiennes, nous abordons des réflexions stratégiques à moyen terme. Finalement cette démarche, qui a été salutaire pour l'entreprise, aurait pu (dû) arriver beaucoup plus tôt. Il m'aurait suffi d'être mentalement prêt à accepter de l'aide. En plus de souffrir de solitude dans la conduite de mon entreprise, j'avais un "orgueil" mal placé qui me faisait dire que j'étais assez grand pour me débrouiller tout seul ! Seulement, on ne peut pas être au four et au moulin... et espérer un bon pain. Chacun son métier, je m'occupe de produire, mon conseil s'occupe de la performance. »

Au temps des couleurs - Peintures-plâtrerie-décoration - 72 Saint-Gervais-de-Vic : « EQUAS-CONSEILS propose un vrai suivi d'entreprise. Il est rassurant d'avoir à ses côtés des professionnels qui tiennent compte de ce que vous souhaitez et font tout pour vous aider à atteindre vos objectifs. L'outil proposé semble un peu complexe

au départ, mais on s'y fait très vite. Nous savons chaque jour où nous en sommes par rapport à nos objectifs de CA. Il nous permet de savoir si nos chantiers sont rentables ou pas... Nous recommandons EQUAS-CONSEILS et précisons que notre première année d'exercice est bénéficiaire. Ce n'est pas un hasard ! »

Espace TP du Loir - Travaux publics et aménagements - 41 Savigny-sur-Braye : « Je remercie l'équipe d'EQUAS-CONSEILS pour son implication au sein de notre entreprise depuis bientôt deux ans. Ce qui nous permet maintenant de gérer en temps réel la situation économique de notre structure à l'aide d'outils et de techniques financières apportés par leur savoir-faire. Cela nous aide à mieux gérer nos équipes, nos dépenses, nos prix de vente, nos investissements et nos relations avec les différents organismes qui entourent un chef d'entreprise. Merci à vous pour votre professionnalisme au sein de notre entreprise, que je conseille à toutes les TPE/PME de la région et d'ailleurs. »

EQUAS-CONSEILS, en sa qualité de centre formateur agréé, propose également des cours de gestion opérationnelle de l'entreprise. Renseignements auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Blois.

EQUAS-CONSEILS
Tél. 06 23 71 27 74
www.equas-consulting.com